SAFC-CT-05 EPI et matériel de base

Les équipes de sauvetage emportent un grand nombre d'équipements pour la réalisation de leurs missions. Chaque SAFC est donc doté d'un matériel de base qui l'équipera lors de chacune de ses interventions. Il doit savoir l'utiliser, l'entretenir et est garant de son bon état.

Équipement de protection thermique

- **Combinaison humide 2 pieces orange pour SAFC, épaisseur 5 mm.**

- **Combinaison humide 2 pieces rouge pour SAFC/SAL, épaisseur 7mm.**

Les combinaisons humides offrent une bonne protection thermique et protègent contre les chocs. Elle aide aussi à la flottabilité du sauveteur. Pour obtenir une meilleure isolation thermique, la combinaison doit être parfaitement ajustée à la morphologie du sauveteur.

Le SAFC s'assurera de porter des équipements thermiques adaptés à sa taille et d'en prendre soin.

- **Chaussettes néoprènes 3 mm protection thermique**

- **Gants néoprènes 5 mm ou gants néoprènes 2mm permettent une protection contre le froid et les abrasions leur épaisseur peut rendre certaines manipulations difficiles**

L'entretien se fait après chaque utilisation peut se faire par un rinçage à l'eau claire , de manière ponctuelle par passage à la machine à laver (programme délicat, eau froide 30°C maximum sans essorage et sans produits) ou encore avec du désinfectant prévu à cet effet.

Un séchage sur cintre à l'abri des UV. Une fois sèche, la tenue est rangée à plat sans pli (roulée)

Le SAFC s'engage à faire une vérification annuelle de sa tenue et d'en informer le « responsable matériel » SAFC pour le suivi..

Équipement de protection mécanique et contre les chutes

- Casque : doit être ajusté et porté jugulaire fermée. Porté de façon systématique.

- Chaussures de canyon : elles doivent être correctement fermées ou lacées pour un bon maintien du pied, leurs semelles protègent d'éventuelles blessures et apportent une meilleure accroche en milieu humide

- Gants de travail : permettent plus de maniabilité du petit matériel lors des manœuvres mais n'apportent que peu de protection thermique.

Équipement d'aide à la flottabilité

- EIF (équipement individuel de flottabilité) ou gilet .
  Il doit répondre à la norme ISO 12402-5/6 imposant une flottabilité de 50 newton.
  Pour sa sécurité, le sauveteur doit porter un gilet adapté à sa taille.
  La ceinture ventrale ne doit pas être vrillée pour permettre son largage.
  Nos gilets sont équipés d'un leash, et de poches permettant de ranger du matériel.
  Nos gilets servent également de support pour fixer du matériel de sécurité :
    - un sifflet, pour la communication
    - un feux flash pour les interventions de nuit
    - un couteau dans le cas de corde coincée

Même si ce n'est pas son objectif premier, il offre une protection supplémentaire pour le sauveteur en cas de choc.

Matériel de base pour sauvetage et réalisation des techniques SAFC

- une corde flottante avec son sac : corde de sécurité flottante longueur 25m et diametre 8 mm composé d'une âme et d'une gaine. Résistance 800 kg.
- une ceinture ventrale à largage rapide pour rangement de la corde flottante.
- une sangle de 5m utilisé pour les amarrages 25 mm 1,5 tonnes.
- 5 mousquetons a double vérouillage automatique.
- 3 poulies.
- 2 cordelettes de 6 à 8 mm utilisé pour nœud de prusik .
- une paire de palme .
- un masque et un tuba.